



création et association d'une sarl

Par **cricri62**, le **23/01/2008** à **21:29**

bonjour,

mon mari va travailler pour une nouvelle société sarl qui a été créée ces jours-ci. Il sera aussi associé car il ramène un capital. Mon mari a la demande de ses associés et veut que je fasse une déclaration écrite soi-disant pour me protéger. Déclaration

je soussigné madame NON PRENOM DATE DE NAISSANCE épouse de monsieur ?? déclare par la présente lettre, avoir été informé de l'apport effectué par mon époux dans le capital de la sarl??? avec des deniers communs. Et renonce à devenir personnellement associé.

nous sommes mariés depuis 26 ans sans contrat de mariage sous le régime de la communauté. A quoi cela m'engage si je signe et ai-je le droit de refuser sans pour cela m'impliquer dans cette société

je vous en remercie à l'avance de vos conseils